

CONSEILS 2010

ANNEE 2010

CUMULS DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMMUNE DE GERMONDROUVRE (79220)

- **26 JANVIER 2010**
- **23 FEVRIER 2010**
- **01 AVRIL 2010**
- **27 AVRIL 2010**
- **25 MAI 2010**
- **29 JUIN 2010**
- **29 JUILLET 2010**
- **24 AOUT 2010**
- **28 SEPTEMBRE 2010**
- **25 OCTOBRE 2010**
- **24 NOVEMBRE 2010**
- **21 DECEMBRE 2010**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance

du mardi 26 janvier 2010

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE qui a donné un pouvoir à Hélène BRENET, François SENECHAU qui a donné pouvoir à Rémy GADREAU, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 19 janvier 2010.

Secrétaire de séance : Monique MATHIS.

1) TRAVAUX :

- Lotissement du Grand Chêne : A ce jour, une 18ème parcelle est réservée et 12 actes de ventes ont été signés. La première construction devrait commencer rapidement.

En ce qui concerne les travaux, l'outre nécessaire à la protection incendie est posée et va être clôturée ; mais la réception des VRD est retardée, le syndicat des eaux demandant des modifications préalables indispensables, pour lesquelles une réunion est prévue le 28 janvier.

Pour les limites des parcelles en bordure du chemin de la Sardinière, sur lesquelles il paraît difficile de revenir aujourd'hui en raison des coûts et délais induits, le cabinet NICOLET propose de demander au notaire lors de la rédaction de l'acte pour les parcelles concernées l'insertion d'une clause de sauvegarde de la haie, dont l'entretien serait à charge de la commune.

Le permis de construire pour la réalisation des 5 locatifs par le CIL est déposé.

- École : Les travaux suivent leur cours normal, et les Architectes Associés surveillent le rythme, afin que les sanitaires soient livrés à la date fixée et les travaux prévus pendant les vacances de février réalisés : aménagement des classes équipées et pose des modules temporaires pour la fin du programme ; un arrêté d'interdiction de circulation rue de la Pommeraie sera pris ces jours-là.

Concernant la vie scolaire, chacun veille à ce qu'elle soit perturbée le moins possible. Monsieur le Maire a rencontré le Monsieur le Directeur de l'école pour diverses mises au point, en particulier pour le rythme scolaire, établi pour 3 ans à 4,5 jours hebdomadaires ; l'échange a été cordial et avec la bonne volonté de chacun, on devrait retrouver la sérénité nécessaire au bon accueil des enfants. Monsieur JOULAIN lui a fait part du projet d'accueil des parents d'élèves en classes maternelles pour une journée découverte des activités, avec demande de repas à la cantine avec leurs enfants ; il rappelle la dotation informatique décidée par la CCVE (Communauté des communes du Val d'Egray), dont un tableau numérique interactif qui sera installé en classe de CM1-CM2 le 3 février.

2) Arrêté de signalisation sur la RD 168 : Après les intempéries récentes, comme d'autres voies communales, la chaussée de cette route départementale est dégradée et Monsieur le Maire doit donc demander un arrêté d'interdiction de la circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes sur la partie la plus abîmée.

3) PASS FONCIER : 2 dossiers de particuliers sont présentés via une convention avec le CIL (qui prévoit la reprise de du bien immobilier en cas de défaillance du titulaire) dans le cadre du dispositif de Pass Foncier adopté lors la réunion du Conseil municipal de novembre 2009, pour lesquels une délibération nominative est nécessaire, afin de permettre l'apport à charge de la commune : les conseillers donnent leur accord à l'unanimité aux projets COUDRET (parcelle 12) et FERRERE-SCHAEFFER (parcelle 30).

4) Réunions communautaires :

- **CCVE :** Alain GAUTHIER rend compte de la réunion de la commission Voirie de la CCVE où était étudié le premier programme de travaux pour lequel une dotation DGF sera demandée en préfecture : seules les communes de CHAMPDENIERS (pour 300 mètres linéaires) et GERMOND-ROUVRE (pour 370 mètres linéaires) ont soumis des projets ; pour la commune, il s'agit de réfection totale, chemin des Sources (où un poteau devra être enlevé, une demande doit partir à SEOLIS en ce sens), chemin des Champs Dorés et chemin de la Borderie. Une prochaine réunion du 22 février arrêtera le programme définitif et les conventions à passer avec chaque commune pour les dépendances des voies, dont l'entretien reste à la commune ; ainsi que la signalisation des arrêtés pris pour l'accès limité des chemins de randonnées, elle doit aussi poursuivre l'étude de transfert et mise à disposition de matériel et personnel et envisagera un bilan de l'état des voies après dégel de cet hiver.

La commission Voirie de la commune sera réunie le 6 février pour faire un inventaire des besoins en signalisation et signalétique, ainsi qu'un état des routes ; elle devra étudier les problèmes de sécurisation, en priorité autour de l'école et du nouveau lotissement, puis route des 3 Villages, dont la réfection en plusieurs tranches devra être discutée et planifiée.

Monsieur le Maire ajoute que la CCVE a engagé son débat budgétaire pour 2010 ; les dossiers Maison de santé et Prospective de territoire donnent lieu à discussion, le projet de gymnase aussi, pour lequel le montant des subventions serait réduit à 30%. Il signale le recrutement d'une nouvelle auxiliaire de vie, le lancement d'études de réhabilitation de 2 maisons remarquables à PAMPLIE et STE-OUENNE, et des modifications relatives au zonage de la ZDE (Zone de Développement Éolien) : suppression de la surface prévue en limite d'ECHIRE (en raison de la présence de Château-Salbart) et des difficultés d'achat de terrain sur celle de MONTPLAISIR.

- SECO (Syndicat des Eaux du Centre-Ouest) : Monsieur le Maire donne le compte-rendu d'une réunion convoquée par le Président du SECO samedi 23 pour évoquer avec les maires des 7 communes concernées les difficultés de mise en place de la compétence Assainissement collectif au sein de ce syndicat à la carte et de planification des investissements nécessaires ; à l'issue, il s'est engagé à :

- dynamiser l'action solidaire du syndicat pour limiter l'aspect "à la carte" des adhésions actuelles,

- produire un argumentaire portant sur les évolutions susceptibles d'intervenir dans les prochaines années sur ces questions, à destination de tous les adhérents,

- faire établir rapidement une cartographie des points noirs dans chaque commune en ce domaine (rapport entre assainissement collectif et SPANC) en vue de permettre l'étude en commun de solutions semi-collectives d'épuration disséminées sur les territoires communaux, plus faciles à faire fonctionner que des stations collectives traditionnelles,

- proposer des solutions permettant à ces communes de leur faciliter la gestion auprès de tous leurs administrés, sur l'ensemble des compétences confiées au SECO.

Monique MATHIS signale que la prochaine réunion du Conseil syndical est fixée au 4 février et rappelle qu'il faudra une délibération du Conseil municipal lors de sa prochaine réunion pour décider d'un abondement de la commune au budget de fonctionnement Assainissement collectif du SECO pour l'année 2010.

5) Achat d'un défibrillateur : Monsieur le Maire décrit la proposition reçue pour l'acquisition d'un défibrillateur qui serait mis à la disposition de la population lors de manifestations, avec formation dispensée aux employé(e)s de la commune, et dont le coût se chiffre à 1 500 €. Claude MEUNIER rappelle que la question avait été évoquée à la CCVE, où un intervenant offre des temps de formation aux agents et responsables associatifs.

Christophe DEVANNE pense qu'il vaudrait mieux acheter des alertes incendie, à distribuer aux habitants les plus démunis.

Après échanges, le conseil municipal retient par 12 voix pour et 2 contre le principe d'un achat sans modules de formation, laquelle sera demandée via la CCVE, et retient l'idée d'équiper tous les bâtiments communaux en détecteurs de fumée incendie.

6) Débat préparatoire URBANISME : Carte Communale ou Plan Local d'Urbanisme ?

Monsieur le Maire propose que le conseil municipal engage rapidement une réflexion de fond sur un projet d'urbanisme à long terme sur le territoire communal : la mise en place d'un PLU serait plus longue et plus coûteuse, de 15 à 20 000 €, mais elle pourrait permettre d'offrir de meilleures réponses à l'avenir au plan de la cohérence et de l'équilibre entre nos villages, d'améliorer l'opposabilité de règles claires à la population et d'intégrer un **droit de préemption**, facilitant l'intervention de la commune pour ses propres projets, par exemple en matière de développement économique.

Cependant, dans l'immédiat, pour limiter la nécessité de mesures dérogatoires lourdes à gérer, difficiles harmoniser et à maîtriser et pour répondre aux demandes actuelles des habitants, une simple révision de la carte communale existante pourrait être envisageable parallèlement pour un coût limité (8 à 10 000 €).

Isabelle AUBIAN rappelle qu'il faut aussi prévoir dans le même temps une révision de la carte des zonages d'assainissement individuel ou collectif, qui ne répond plus aux exigences réglementaires.

Une première réunion de l'ensemble des conseillers sera organisée avec des responsables du Pays de Gâtine et des services compétents pour l'assistance des élus.

7) Projet d'extension d'un élevage (caprin/bovin) sur ROUVRE : Monsieur le Maire souhaite informer les conseillers de l'arrivée d'une demande de permis de construire relative aux bâtiments d'extension d'un élevage caprin (doublement de la surface de la chèvrerie) et bovin (races à viande) près du quartier des Champs-Ferrets à ROUVRE : il a dû poser des questions préalables, concernant en particulier la réalisation sur un important remblai non stabilisé ou encore les solutions de rejet des déchets non décrites, et attend ces réponses.

Jacky CHARRON considère que l'on risque de gêner l'activité de cet agriculteur, qui veut réaliser un projet exemplaire à son avis, et il demande une réunion de tous les agriculteurs avec le conseil municipal; les membres du conseil déplorent que ce projet ne leur ait pas été présenté auparavant, à l'instar du projet d'extension de la porcherie de La Maison Neuve.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est le garant de la vie quotidienne de tous les habitants, les agriculteurs et les autres ; Claude MEUNIER ajoute que s'il était informé de ce projet, Jacky CHARRON aurait dû conseiller à cet éleveur de l'exposer au conseil municipal.

8) Gestion du personnel :

- titularisation d'un agent : Monsieur le Maire propose aux élus de confirmer David BON dans le poste qu'il occupe depuis 1 an.
- ouverture d'un nouveau poste d'adjoint technique pour 17 heures semaine, annualisées.
- ouverture d'un nouveau poste de 17 heures semaine, annualisées, qui permettra de pourvoir au départ en retraite de Marie-Claude GABARD à compter du 1er mai prochain.
- déclaration de vacance d'un poste de 6 heures semaine pour le remplacement d'un agent mis en disponibilité à caractère familial depuis avril 2009.

Monsieur le Maire signale que 2 autres employées ont raté leur concours de quelques points seulement, l'une au poste de rédacteur en mairie et l'autre comme ATSEM à l'école.

9) Questions diverses :

Stéphane PELLETIER fait part des demandes du Centre Socio-Culturel en vue de l'animation théâtrale cantonales organisée sur la commune en avril-mai prochain et se fait confirmer par le conseil la gratuité des accès aux salles nécessaires.

Il signale qu'il sera absent lors des prochaines réunions du Conseil municipal, jusqu'en septembre, pour raisons familiales.

- Prochaine séance du conseil municipal : le mardi 23 février 2010 à 20h15

Fait en mairie, à GERMOND-ROUVRE, le 16 février 2010,

Le MAIRE,

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du mardi 23 février 2010

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 9

Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS et François SENECHAU.

Absents excusés : Isabelle AUBIAN qui a donné un pouvoir à Monique MATHIS, Hélène BRENET qui a donné un pouvoir à Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE qui a donné un pouvoir à Jacky CHARRON, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON et Stéphane PELLETIER.

Date de la convocation : 13 février 2010.

Secrétaire de séance : Monique MATHIS.

1) TRAVAUX :

- Lotissement du Grand Chêne : 3 nouvelles parcelles ont été réservées depuis la publicité mise en place et les 3 premières constructions sont engagées.

En ce qui concerne les travaux, le pépiniériste est passé préparer le terrain pour les plantations programmées et a procédé à la mise en place des clôtures séparatives dessinant les futures allées, qui seront recouvertes de haies à terme ; le traitement de la haie longeant le chemin de la Sardinière a également été examiné : taille avec conservation des arbres sains, puis repiquages nécessaires sans sortie.

La clôture a été rétablie temporairement avec la parcelle concernée par le droit de passage avec l'ancien lotissement et va être uniformisée tout le long du quartier de la Faugère ; une réunion sera organisée avec les riverains, afin de faciliter l'harmonisation des plantations et clôtures finales.

Rémy GADREAU rend compte du travail de la commission Accueil, Information et Communication pour la recherche des noms des voies de ce nouveau quartier ; après échanges et quelques modifications, les appellations retenues sont adoptées à l'unanimité.

- Ecole : Rémy GADREAU confirme la réception de la première tranche, faite avec de

simples réserves d'usage pour le fonctionnement des installations des sanitaires, après livraison dans les temps ; la mise en place des bungalows provisoires et le transfert de classes pour l'accueil des élèves pendant la seconde tranche de travaux se sont déroulés comme prévu pendant les vacances scolaires. Les travaux ont repris par le montage des préaux.

Seront signalées au SECO (Syndicat des Eaux du Centre-Ouest) des anomalies de pression dans les canalisations d'eaux, tant dans les locaux scolaires, dont les derniers livrés, que chez certains habitants de ROUVRE ou de LA BARRE, qui seraient peut-être liées aux réparations de fuites survenues à BREILBON il y a quelque temps.

Monsieur le Maire fait le point des avenants relatifs aux travaux effectués, en diminution grâce aux recherches d'économies convenues avec l'entrepreneur, pour acceptation par le Conseil municipal : moins 523.86 € sur le poste « cloisons sèches », moins 760.66 € sur le poste « chauffage » et moins 175.57 € en « maçonnerie ».

En ce qui concerne la vie scolaire, il précise que Monsieur JOULAIN a convoqué un conseil d'école au 2 mars et donne lecture de l'ordre du jour.

- Voirie : Rémy GADREAU fait part de l'inventaire réalisé le 6 février par la commission municipale pour repérer les points de circulation à sécuriser et revoir la signalisation des routes ; il propose la liste de nouveaux panneaux à poser retenue à l'issue, qui est adoptée par l'ensemble des conseillers. La commission poursuivra ses travaux par les mises en sécurité à envisager rue de la Pommeraie et route des 3 Villages et la révision de la signalétique sur le territoire.

Une esquisse de la nouvelle création de cuisine dans la salle des Fêtes a également été examinée.

2) PASS FONCIER : après les 2 dossiers présentés en janvier sur convention avec le CIL dans le cadre du dispositif de Pass Foncier adopté en novembre 2009, Monsieur le Maire propose une délibération nominative pour un troisième dossier, afin de permettre l'apport financier à charge de la commune à Madame BONNENFANT (parcelle n° 1) ; l'accord est donné à l'unanimité.

3) Inauguration de l'installation NRA-ZO de France Télécom : maintenant que paraît normalement établi le fonctionnement des installations permettant l'accès de la population de toute la commune à l'internet haut débit, la facture de l'intervention va être réglée et l'inauguration des installations organisée : elle est fixée au vendredi 19 mars à 17 heures à l'école de ROUVRE.

Le conseil se félicite de cette réalisation, tout comme FRANCE Télécom : l'adhésion de nombreux nouveaux clients et l'importance du trafic enregistré depuis confirment la réalité du besoin que la municipalité a décidé de prendre en compte pour réduire la fracture numérique affectant le territoire ; mais il faut déplorer cependant que les habitants de certains écarts ne puissent toujours pas en bénéficier.

4) Réunions communautaires : CCVE (Communauté des Communes du Val d'Egray) : Alain GAUTHIER rend compte de la dernière réunion de la commission Voiries qui a fait le point des dotations DGE demandées ; sur des critères de sécurité, seul le dossier soumis pour CHAMPDENIERS a été retenu, celui de GERMOND-ROUVRE étant rejeté, ce que déplorent les conseillers.

Une nouvelle discussion s'est engagée pour la prise en charge des voies nouvelles et il a été proposé que 50% du coût de toute création reste de la responsabilité de la

commune, la CCVE souhaitant privilégier l'entretien des voies existantes ; la passation de marchés en commun sera recherchée pour la réalisation des travaux tant sur les voies que sur leurs dépendances à charge de la commune.

A aussi été rappelée la mise en place difficile d'achats groupés sur appels d'offres obtenus par la CCVE après recensement des besoins, dont les prix ne pourraient pas être maintenus faute de réponses suffisantes des communes dans le délai proposé ; a priori, il faudra revoir ce dernier, trop court, et le circuit de la communication.

5) Projet d'extension d'un élevage à SURIN, GAEC de la Pouplière : Monsieur le Maire soumet une délibération pour l'extension demandée par cet agriculteur d'une commune voisine pour étendre son élevage de volailles, proche du territoire communal même s'il n'est touché directement ; les conseillers n'émettent pas d'objection à ce projet et donnent un avis favorable, sauf une abstention.

6) Gestion du Personnel : Monsieur le Maire fait part des choix des Maire et adjoints pour l'attribution des primes annuelles des différents personnels communaux et des taux de progression retenus, avec l'objectif de reconnaître l'implication de chacun dans ses tâches, tant pour les cantonniers qui se sont tous bien investis cet hiver, que pour les agents de l'école qui ont su faire en sorte que la perturbation liée aux travaux soit minimisée ; il fait part aussi des propositions faites au SIVU pour le personnel administratif, dont la réorganisation adoptée permet désormais un fonctionnement correct de l'accueil dans les mairies de GERMOND-ROUVRE et SAINTE-OUENNE.

En ce qui concerne le poste à pourvoir pour remplacer l'agent partant en retraite au 1er mai prochain, 3 candidatures sont parvenues, dont 2 de personnes habitant la commune, et seront examinées par la commission du personnel.

7) BUDGET 2010 : Maryvonne DESOUCHE propose de fixer la réunion de préparation au mercredi 24 mars à 20h30 afin que le budget puisse être adopté lors de la réunion du conseil la semaine suivante ; outre les dépenses et recettes à retenir, les élus devront examiner les taux des taxes et les demandes de subvention reçues de diverses associations.

8) Abondement de la commune au budget de fonctionnement 2010 de l'Assainissement Collectif du SECO (Syndicat des Eaux du Centre-Ouest) : Monique MATHIS rappelle la présentation faite en décembre pour permettre d'équilibrer en 2010 ce budget déficitaire en 2009 : il est demandé aux 2 communes concernées par une station d'épuration collective (GERMOND-ROUVRE et ST-CHRISTOPHE-SUR-ROC) de verser une contribution de 10 € par habitant, soit 10 500 €, après modification préalable des statuts actuels du syndicat permettant cet abondement. Par convention, chaque commune devrait assurer aussi la tonte des abords de la station, pour réduire les coûts budgétaires.

Monsieur le Maire rappelle que ce versement doit rester exceptionnel et ne sera effectué qu'à condition qu'une solution pérenne basée sur une plus grande solidarité entre les communes soit proposée rapidement pour les années suivantes par le SECO, qui doit parallèlement relancer son développement, comme s'y est engagé son président.

Sous ces réserves, un accord de principe est donné par l'ensemble des conseillers municipaux.

9) Attribution d'un jardin communal et détermination du loyer : Après appel à candidature par voie de presse, une seule personne s'est manifestée et le jardin lui sera donc confié, contre loyer annuel convenu de 15 € à l'année ; une convention à reconduction tacite annuelle sera établie.

10) Questions diverses

– Monsieur le Maire propose de ne pas toucher cette année au montant des loyers demandés pour les immeubles locatifs de la commune, tant que les travaux envisagés n'y sont pas effectués. Pour le logement mitoyen à la salle du Foyer rural à GERMOND, désormais vacant et où la remise à niveau semble difficile sans un gros investissement, se repose la question de sa destination et de sa transformation éventuelle en « maison des associations ».

– Jacky CHARRON fait part de la demande d'un habitant dont la parcelle longe un fossé communal chemin des Margorderies à BREILBON et qui proposerait un échange de terrain ; la demande sera examinée.

– Il fait également état de la présence de nombreux étourneaux chemin de la Chalonnaière et pour la gestion desquels il conviendrait de consulter un fauconnier.

–Rémy GADREAU souhaiterait que le conseil municipal réfléchisse rapidement au sort des dépendances de l'ancien relais de l'Egray : il est décidé de faire évaluer ce bien en vue de sa vente éventuelle.

11) PROCHAINE REUNION : mardi 30 mars à 20h15.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du jeudi 1er avril 2010

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 11 puis 10

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Monique MATHIS, Claude MEUNIER (partiellement).

Absents excusés : Alain GAUTHIER qui a donné un pouvoir à Gérard EPOULET, Claude MEUNIER qui a donné pouvoir à Isabelle AUBIAN devant partir en cours de séance, François SENECHAU qui a donné pouvoir à Monique MATHIS, Manuel NAUDON et Stéphane PELLETIER.

Date de la convocation : 27 mars 2010.

Secrétaire de séance : Monique MATHIS.

1) TRAVAUX :

- **Lotissement du Grand Chêne** : le choix définitif du plan paysager et des clôtures est fait et la commande passée au paysagiste ; une réunion va être organisée avec les habitants du quartier de la Faugère avec l'objectif d'appeler à l'harmonisation des plantations avec la haie séparatrice et de décider de l'opportunité d'ouvrir des portillons individuels de communication.

Le devis définitif de cette haie jusqu'à l'école s'élève à 15 400,00 € HT.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des élus un avenant de marché des travaux de viabilisation de 3 751,49 € TTC pour la clôture de la réserve incendie créée et une autorisation de paiement d'une facture de France -Télécom de 1 585.72 € pour étude ; **accord lui est donné à l'unanimité.**

Maryvonne DESOUCHE détaille l'état global des réalisations au 1^{er} avril 2010, se totalisant à 363 429,00 €, puis le budget de ce lotissement : les dépenses pour l'année sont évaluées à 499 467,00 €, dont 400 000,00 € de remboursement d'emprunts, elles seront compensées par les ventes des lots et le budget sera actualisé au fur et à mesure de l'enregistrement des fonds.

Est également admis à l'unanimité le quatrième et dernier dossier « Pass foncier » au profit de Madame MONNET.

- **Ecole** : Monsieur le Maire confirme le bon avancement des travaux, puisque les préaux sont quasiment achevés, les cloisons d'une classe posées et celles de la seconde à moitié ; l'espace scolaire est bien sécurisé aujourd'hui et il a bon espoir que ce rythme soit tenu.

Il demande la validation d'avenants de travaux supplémentaires : 582,45 € TTC en électricité, 958,33 € TTC en chauffage-plomberie et 1 112,72 € TTC en charpente, **admis à l'unanimité**.

2) Inauguration de l'installation NRA-ZO de France Télécom : la manifestation fixée le 19 mars à l'école de ROUVRE s'est bien déroulée, même si elle a été éclipsée dans la presse locale par l'impact des élections régionales.

Le conseil municipal se félicite à nouveau de cette réalisation, tout comme France-Télécom ; Monsieur le Maire écrira au Conseil Général et à la Région pour confirmer l'importante adhésion de la population devenue éligible à l'ADSL, constatée depuis, soit plus de 150 abonnements, et en demandera la prise en compte par une participation sur les dépenses engagées par la commune, bien que cette démarche reste très aléatoire.

3) Réunions communautaires :

- **SECO (Syndicat des Eaux du Centre-Ouest)** : Isabelle AUBIAN et Gérard EPOULET rendent compte de la dernière réunion du conseil syndical du 30 mars, où était présenté par une personne de la DDASS (Direction départementale de l'Action sanitaire et sociale) un projet d'étude de diagnostic en matière de surveillance (accrue) de la qualité de l'eau potable, issu de la transposition de directives européennes, et mis en place sur les 8 bassins de distribution d'eau du département ; ont été enregistrés au budget de fonctionnement de l'assainissement collectif du SECO 2010 les abondements exceptionnels des communes de Germond-Rouvre et de St-Christophe, ainsi que le financement de la préfecture (admis pour la réfection de la station de la station d'épuration de cette commune, qui ne fonctionne pas) et du budget général du SECO.

- **CCVE (Communauté des Communes du Val d'Egray)** : Gérard EPOULET, Rémy GADREAU et Alain GAUTHIER font un rapport de la réunion de la commission Mutualisation des moyens, réunie en présence des maires de chaque commune, pour évoquer le travail en commun des personnels communaux et à la mise à disposition des matériels.

Ils ont insisté pour qu'un répertoire précis des hommes et de leurs compétences, ainsi qu'un inventaire des matériels, soient effectués préalablement à toutes discussions ; ils ont rappelé que l'intervention des agents communaux doit rester axée sur le critère de proximité avec la population, pour garantir leur réactivité et l'efficacité de l'action communale.

La mise en place d'achats groupés en papeteries pour les mairies après appels d'offres obtenus par la CCVE après recensement des besoins, d'abord difficile, démontre que des économies sont réalisables. Elle devrait être étendue aux achats destinés à l'école.

4) Conseil d'école : Hélène BRENET fait part du compte-rendu établi après la réunion du 2 mars où un premier point sur les effectifs prévisibles à la prochaine rentrée scolaire a été effectué : le nombre d'élèves passerait de 145 aujourd'hui à 150 environ et les inscriptions seront ouvertes du 19 avril au 1^{er} mai ; un point de réalisation des projets retenus cette année a également été effectué.

Le conseil d'école s'est montré satisfait des dotations de la CCVE et des travaux en cours à l'école, sous réserve d'aménagements divers qui ont été répertoriés.

Le rythme scolaire a de nouveau été évoqué, même s'il est admis que la dérogation accordée pour 4.5 jours hebdomadaires par l'Inspection académique vaut pour 3 ans et que cette question est du ressort des parents d'élèves et de la commune, l'équipe enseignante est restée « neutre ». Hélène BRENET note qu'au plan national, le débat existe aussi et que pourrait être remis en cause à terme le rythme de travail des enfants sur 4 jours.

5) BUDGET PRIMITIF 2010 : Maryvonne DESOUCHE présente le détail des propositions budgétaires examinées en commission le 24 mars, ainsi que les hypothèses de relèvement du taux des 3 taxes et les demandes de subvention reçues de diverses associations.

Cette année, le produit des impôts est diminué du prélèvement direct de la CCVE lié à la délégation de compétence « voirie » décidée en 2009 ; après discussion, et pour poursuivre néanmoins le mouvement de rapprochement entre la taxe d'habitation et la taxe du foncier bâti qui avait été décidé en 2009, une hausse différenciée est retenue : + 3% pour la taxe d'habitation et + 3,5% pour les 2 autres taxes foncières, bâti et non bâti, **par 12 voix moins 1 abstention.**

La taxe d'habitation (TH) passe ainsi à 15.66%, la taxe sur le foncier bâti (TFB) à 15.67% et la taxe sur le foncier non-bâti (TFNB) à 52.26% ; le produit fiscal escompté se chiffre donc à 211 709,74 €.

Après examen, les demandes de subventions reçues des associations sont admises pour un total de 7 300,00 €.

Le budget primitif de fonctionnement s'équilibre à 636 658,73 € dont un virement de 57 004,00 € à la section investissement, équilibrée elle à 138 393,00 € ; **le budget est voté par 12 voix moins 1 abstention.**

Le compte administratif 2009 sera à valider lors de la prochaine réunion

6) Projet de travaux sur la toiture de l'ancien relais de l'Egray et de réaménagement de la cuisine de la Salle des fêtes : Rémy GADREAU fait le point des dernières évaluations reçues, pour un total de 68 935,00 € et des subventions admises, soit 10 000,00 € de la Région et 14 389,00 € en DGE, représentant 40%. Les appels d'offres vont être lancés sur ces bases.

7) Incivilités, Sécurité routière et rapport du Conseil général après relevés de vitesse des automobiles à ROUVRE : Monsieur le Maire présente le rapport du Conseil Général et il déplore que ces relevés confirment l'existence de trop nombreux excès de vitesse tant de la part des poids lourds que des véhicules légers, situation qui justifie la recherche de nouvelles solutions pour sécuriser routes et carrefours, en particulier au niveau de l'école ; après étude, les services concernés les présenteront ultérieurement.

Dans l'intervalle, des conseillers municipaux suggèrent de faire plus souvent appel à titre préventif aux gendarmes, pour dissuader le stationnement devant l'école, ce qui présente des risques réels.

En marge de ces incivilités routières, Monsieur le Maire en regrette d'autres dont il est informé et cite à sa demande, une habitante du village, qui a dû porter plainte pour la perte de son chat, qui a été retrouvé vivant, mais criblé de plombs par un tiers non identifié ; il cite également la gêne occasionnée par des chiens en liberté, en particulier aux marcheurs et coureurs empruntant les chemins, ou encore le bris de bornes d'incendie ou d'éclairage, dont le remplacement est à la charge de la collectivité, donc de tous. Il souhaite que tout le monde s'attache à un meilleur respect des règles de vie en commun.

8) Questions de personnel :

- Hélène BRENET fait part de l'ajustement du temps de travail nécessaire d'une ATSEM de l'école, passant à 28,37 heures hebdomadaires (soit 30,28 heures annualisées) et rappelle que Madame Marie-Claude GABARD part à la retraite le 22 avril 2010.
- Monsieur le Maire indique que pour le remplacement de cette dernière (temps partiel de 24,66 heures hebdomadaires), la commission du personnel a examiné les 3 candidatures reçues (une personne s'étant désistée), dont l'une d'un village voisin ; la personne retenue résidant dans la commune, sera dans un premier temps embauchée sous contrat temporaire à compter du 19 avril jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le contrat sera poursuivi de façon définitive selon les résultats.

9) Questions diverses : Monsieur le Maire revient sur les résultats des élections régionales, qui viennent de se dérouler et se félicite de la participation en hausse à ce scrutin ; auparavant, une nouvelle révision de la liste électorale a été faite et le nombre d'électeurs après mise à jour baisse légèrement, passant de 808 à 753.

10) PROCHAINE REUNION : mardi 27 avril 2010 à 20h15.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

du mardi 27 avril 2010

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 10

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Monique MATHIS, Claude MEUNIER.

Absents excusés : **Christophe DEVANNE a donné pouvoir à Jacky CHARRON, Alain GAUTHIER a donné pouvoir à Gérard EPOULET**

Absents non excusés : **Manuel NAUDON, François SENECHAU, Stéphane PELLETIER**

Date de la convocation : 21/04/2010

Secrétaire de séance : Mme LEMETAYER

1 – Vote des comptes administratifs 2009 de la commune et de ses annexes

Une présentation est faite aux conseillers du compte administratif 2009 de la commune :

On distingue la section de fonctionnement et la section d'investissement :

Section de fonctionnement :

Le résultat de fonctionnement s'élève à 105 370€ : des recettes pour 631 761.76€ moins les dépenses de 526 391.76€.

Avec un excédent antérieur de fonctionnement de 50 000€, le résultat cumulé est excédentaire pour 155 370€.

C'est ce résultat qu'il est proposé de garder en réserve en fonctionnement ou de verser à la section d'investissement.

A l'unanimité, il est voté d'affecter 60 000€ à la section d'investissement et que le solde de 95 370€ reste en fonctionnement.

Section d'investissement :

Le résultat d'investissement s'élève à 142 877 .44€ : des recettes pour 292 545.68€ moins les dépenses de 149 668.24€.

Avec un excédent antérieur d'investissement de 57 23.81€, le résultat cumulé est excédentaire pour 200 109.25€.

Toutefois, des dépenses engagées en 2009 pour des opérations d'investissement (travaux de l'école, Haut-débit, achat du terrain jouxtant l'école, travaux de voirie) seront terminées en 2010. Les restes à réaliser s'élèvent à 284 238.27€.

Une présentation est faite du compte administratif 2009 du lotissement :
Les dépenses de viabilisation sont pour 2009 de 318 775.43€.
Les recettes de vente des lots pour 2009 sont de 30 919€.

Une présentation est faite du compte administratif 2009 du service eau et assainissement :
Le résultat cumulé est de 55 338.52€.

Les comptes administratifs 2009 sont votés à l'unanimité par tous les conseillers.

2 – Lotissement

Tous les lots (26) sont désormais réservés.
Une réunion avec les accédants sera programmée en septembre 2010.

Une réunion avec les riverains de la cité des Faugères a eu lieu le 20 avril, pour leur proposer à chacun d'avoir un accès direct sur le chemin qui relie les deux lotissements ; ainsi des portillons pourraient être installés le long de la clôture, à charge des particuliers. Le prix d'environ 700€ est jugé trop cher par la plupart d'entre eux. Un des conseiller propose d'installer un poteau devant chaque riverain, pour que plus tard des portillons puissent être installés. La réflexion continue.

3 - Travaux à l'école

Monsieur le Maire fait le point des travaux et demande la validation d'un avenant pour 1 749.22 € TTC, avec l'entreprise ARNAUD Menuiserie pour des travaux supplémentaires de façades, placards et étagères.

Un autre avenant pour 548.49€ TTC avec l'entreprise HAYE-JARRIAU, pour le raccordement du réseau d'eau potable sur l'alimentation principale, est aussi accepté à l'unanimité.

La réception des lots (sauf la maçonnerie) est prévue pour le 19 mai 2010.

Les modulaires seront facturés jusqu'au 21 mai.

Les élèves intégreront leur nouvelle salle de classe dès le mardi 25 mai.

4 – Réfection des bâtiments communaux

Pour les travaux programmés en 2010 de réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes et de la toiture du relais de l'Egray, des subventions ont été demandées et acceptées auprès de la Région pour 10 000€ et de la Préfecture pour 6 311€.

5 – Aménagement du carrefour au cimetière de Germond

Le Conseil Général propose de financer intégralement, avec une enveloppe de 55 000€, l'aménagement de ce carrefour pour obliger les voitures à ralentir.

En effet, Germond est traversé le matin et le soir par des gens qui habitent les communes voisines.

Les élus doivent se prononcer sur un des deux projets :

Projet 1 : situation actuelle, c'est-à-dire un STOP de chacun des côtés de la grande route (route de la ballade et vers le Luc), avec des bandes sonores sur cette grande route.

Projet 2 : un STOP à côté du cimetière et un autre sur la route venant du Luc (un aménagement y serait fait pour casser la ligne droite à l'arrivée sur ce deuxième stop).

Ce projet n°2 est retenu à 7 voix pour 3 abstentions.
La décision sera donnée au conseil général de le retenir dans sa programmation.
Toutefois l'alternative d'installer un 3^{ème} STOP uniquement leur sera posée.
Un fleurissement du carrefour est envisagé.

6 – Installation d'un coffret électrique

Une présentation est faite du coffret avec un système de prises électriques qui permettrait à des associations et à des particuliers de se brancher dessus, moyennant caution pour les clés. Ce boîtier jouxte la mairie et les clés sont à retirer à la mairie.

7 – Cession gratuite de terrain

Mr la maire fait part de l'accord de Mr Lussiez de céder gratuitement un bout de terrain pour arrondir l'angle de la rue de la Merlandrie avec le chemin des sources, pour faciliter les interventions des secours, contre l'édification d'un mur de 1.50m.

Une convention sera passée avec Maître Martin.

Un géomètre interviendra pour que les deux parties soient d'accord sur les mesures.

8 – Réunions communautaires

CCVE :

Une plaquette est en cours pour faire connaître et proposer les services de l'aide à domicile. Sur 17€/heure de ménage, 7€ sont pris en charge par le conseil général. Des réflexions sont en cours pour trouver comment diminuer le coût pour le particulier. Des réflexions portent aussi sur le recyclage et la diminution des déchets (barquettes de repas).

Une étude prospective de la Chambre d'Agriculture est en cours.

SIAH :

Lors de la réunion du 25 mars, le compte administratif 2009 a été approuvé et le budget 2010 voté.

Résultat de fonctionnement excédentaire pour 2009 de 1 900.15€.

Ce qui fait un excédent cumulé de 28 773.90€.

Le résultat d'investissement à fin de 2009 est maintenu à 970.46€.

Le budget 2010 s'équilibre en fonctionnement à 68 531€. En investissement à 2 721€.

Par rapport à l'année dernière la technicienne de rivière a été recrutée pour 1 an, et un ordinateur sera acheté.

Une étude préalable à un contrat d'entretien et de restauration de l'Autize, de l'Egray et de ses affluents, a été chiffrée à environ 40 000€TTC. Elle est obligatoire pour pouvoir prétendre à des subventions des collectivités (Région,...). Elle a été retenue.

SIAEP :

Un rapprochement est à l'étude avec d'autres syndicats d'eau.

SECO :

Mr la maire fait la lecture de la convention d'entretien des espaces verts proposée par le SECO ; il y est prévu qu'il soit confié à chacune des communes.

Pour valider cette convention il est demandé une délibération, qui est prise à l'unanimité moins 1 voix abstenu.

9 – Formation défibrillateur

Un conseiller signale qu'une formation au défibrillateur est proposée par une association aux agents de la commune ; il est demandé qu'elle soit aussi proposée aux présidents des associations.

Le défibrillateur est mobile, c'est une prestation proposée, non obligatoire.

Dans le contrat de location des salles, il sera demandé une caution pour son emprunt.

10 - Délibérations

Amortissement du compte 204, 1 074€ pour la participation de la commune à l'enfouissement des réseaux téléphoniques.

Prix du stère à la coupe à 50cm de 25€/ stère.

Attribution d'un jardin communal pour 15€ à l'année. Une convention sera établie.

Travaux de mise aux normes et d'économie d'énergie dans les locatifs de la mairie pour un total de 2 937.95€, avec l'entreprise GIRAUD.

Dans tous les locatifs les convecteurs seront remplacés.

Une décision modificative est prise pour pouvoir encaisser les retenues de garantie.

11 - Informations, questions diverses

Réunion publique à la cantine de Rouvre le 08 juin 2010.

12 - PROCHAINE REUNION : mardi 24 mai à 20 h 15.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 07 mai 2010,

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

du mardi 25 mai 2010

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Christian CHARRIER, Stéphane PELLETIER, Manuel NAUDON.

Assistance : Mr SOURISSEAU, MME REDIEN

Date de la convocation : 20 Mai 2010.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

1 – Lotissement

A ce jour, 3 des 26 parcelles restent à vendre, par suite d'abandon des réservations enregistrées.

2 - Travaux à l'école

Monsieur le Maire fait le point des réalisations et demande la validation d'un avenant, examiné ce même jour par la commission d'appel d'offres :
Lot n°7 MG ELEC avenant n°2 de 651.82€ TTC pour la mise en place d'une baie informatique et le raccordement de prises électriques. L'avenant est validé à l'unanimité.
Le total des avenants s'élève à 13 519.30€ TTC ; ce qui porte le coût définitif des travaux de l'école à 267 229.13€.
Les revêtements de la cour et les derniers aménagements se feront en juillet.

L'aménagement des 2 salles de classe s'est réalisé dans de bonnes conditions, 1 mois avant la date prévue ; ce qui permet une économie d'environ 1 000€ de location de bungalows.

Les parents ont pu visiter les nouveaux locaux et Monsieur JOULAIN, le directeur, remercie la municipalité pour ses nouveaux aménagements.

Pour éviter des problèmes de surveillance, un jardinet sera implanté dans l'angle sud-ouest de la cour de l'école.

3 – Réfection des bâtiments communaux

Les Bâtiments de France ont fait part de leurs préconisations quand à la réfection de la toiture du relais de l'Egray. Elles seront prises en compte dans le cahier des charges du marché public, en-cours d'élaboration. La déclaration préalable auprès de la Direction de l'équipement va être envoyée, avec délai maximal d'exécution des travaux en octobre 2010.

Pour ce qui est de la cuisine de la salle des fêtes, le marché public est lancé depuis le 14 mai et les entreprises ont jusqu'au 5 juin pour faire leurs propositions. L'ouverture des plis par la commission d'appel d'offre est fixée au 07 juin 2010.

4 – Affectation des résultats de l'exercice 2009

L'affectation du résultat décidée le 27 avril 2010 ne permettant pas de couvrir l'intégralité du déficit d'investissement, une fois inclus les « restes à réaliser », la préfecture demande une modification.

Ainsi, sur les 155 370.00€ de disponibles en section de fonctionnement, 84 129.02€ seront virés à la section d'investissement (au lieu de 60 000€). Cette modification est approuvée par tous les conseillers, moins une abstention.

5 – Sécurité Départementale Incendie et Secours (SDIS)

Monsieur le Maire présente le résultat de l'étude du SDIS sur l'accessibilité par les secours et l'alimentation des points d'eau, sur l'ensemble de la commune.

Une carte a été établie, avec une identification précise des zones à risques (points noirs) et des zones moins sensibles, mais où des aménagements sont à prévoir.

Une commission sera constituée pour établir les priorités et programmer les interventions sur plusieurs années.

Les zones dépourvues de protection seront prioritaires.

Les zones en proximité de communes voisines feront l'objet de propositions d'étude en commun pour les investissements à entreprendre.

6 – Réunions communautaires

- Communauté des communes du Val d'Egray (CCVE) :

Rémy GADREAU, Gérard EPOULET et Alain GAUTHIER font le compte rendu de la réunion de la commission mutualisation / transfert de la CCVE du 18 mai dernier.

Monsieur le Maire rappelle les enjeux de la mise en commun de moyens, d'un point de vue économique, de sécurité, de proximité...Le débat s'est engagé pour savoir s'il valait mieux transférer ou mutualiser le personnel des services techniques et le matériel.

Dans le cas de la mutualisation, l'autorité reste sur la commune. Des conventions ont déjà été prises entre communes pour aide temporaire de personnel.

Dans le cas du transfert de compétences, il y a aussi transfert d'autorité ; il faudrait alors créer éventuellement un poste de coordinateur, qui s'adresserait aux élus référents pour programmer les actions, et qui contrôlerait les réalisations.

Les élus de Germond-Rouvre ont rappelé certains enjeux lors de cette réunion et souhaitent une déclaration préalable à la discussion déterminant les objectifs visés les reprenant :

- garder la proximité avec les usagers,
- prendre en compte les avis des agents,
- respecter leur statut,
- chiffrer le coût financier des évolutions envisagées,
- évaluer avantages et inconvénients de chaque solution avant de faire un choix.

Claude MEUNIER souligne la nécessaire solidarité avec les plus petites communes du canton, qui est la base du fonctionnement communautaire.

Monsieur le Maire souhaite la mise en place d'un groupe de travail pour analyser ce projet. Les conseillers prévoient d'organiser une réunion de travail avant la réunion communautaire du 1^{er} juin 2010 ou à l'issue, pour préparer la prochaine réunion de la commission prévue le 24 juin, afin de recueillir l'ensemble des observations et opinions sur ce dossier.

Claude MEUNIER rappelle qu'un projet de territoire à l'échelle du canton est à l'étude. D'ici la fin de l'année, un diagnostic territorial sera effectué et la commission d'appel d'offre de la CCVE a choisi le cabinet Euroland pour le réaliser.

7 – Vacance de poste

Après le départ en retraite de Madame GABARD, un poste d'agent d'animation est créé pour le 1^{er} septembre 2010, à temps partiel, soit 19h12 par semaine.

8 - Informations, questions diverses

- Rémy GADREAU informe le conseil municipal de l'acquisition d'un tivoli pour environ 5 000€.

- Isabelle Aubian propose de lancer la tenue de marchés de produits locaux sur la place de Germond pendant l'été, le 2^{ème} vendredi de chaque mois de 16h30 à 20h. Aucune autorisation particulière n'est nécessaire. Des contacts sont pris avec des producteurs locaux ; dates retenues : 11 juin, 9 juillet, 13 août et 10 septembre.

- Hélène BRENET annonce la manifestation prévue par le Foyer rural pour la fête de la musique, lundi 21 juin à 20H30, au cours de laquelle on pourra entendre Les Chœurs de l'Egray, à l'église de Germond.

9 - PROCHAINE REUNION : mardi 29 juin 2010 à 20h15.

Le conseil municipal ne se réunira pas en juillet, la séance du mois d'août se tiendra le mardi 24 à 20h15.

Il est rappelé que la rentrée scolaire est prévue pour le jeudi 2 septembre 2010.

**Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 7 juin 2010,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

du mardi 29 juin 2010

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 9

Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE
Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Alain GAUTHIER, Claude
MEUNIER,

Absents excusés : Isabelle AUBIAN qui a donné un pouvoir à Claude MEUNIER, Rémy
GADREAU qui a donné un pouvoir à Christian CHARRIER, Monique MATHIS qui a donné un
pouvoir à Hélène BRENET, François SENECHAU.

Absents non excusés : Manuel NAUDON, Stéphane PELLETIER.

Assistance : Mr SOURISSEAU

Date de la convocation : 24 juin 2010.

Secrétaire de séance : Marie-Laure LEMETAYER.

1 – Lotissement

Monsieur le Maire présente au conseil le régime de TVA immobilière applicable depuis le 11 mars 2010 : les terrains à bâtir par les collectivités sont assujettis de plein droit à la TVA sur la marge. Ce nouveau régime s'applique à toutes les nouvelles cessions de terrains à bâtir qui interviennent depuis le 11 mars 2010, hormis pour celles qui ont fait l'objet d'une promesse de vente avant cette date et qui restent soumises au régime antérieur.

Sur les 26 lots mis à la vente 15 sont concernés par cette mesure.

La commune a la possibilité, par délibération, de modifier le prix de vente en intégrant le surcoût de la TVA. Vu l'avancement des dossiers de vente de ces terrains, le choix est pris de ne pas modifier le prix de vente, qui reste donc à 49€ le m², au nom de l'égalité de traitement et du respect des engagements pris.

Pour ce qui est de la TVA à récupérer, les décrets d'application ne sont pas encore complètement finalisés, mais au vu des derniers éléments, la commune pourrait récupérer la TVA sur uniquement une partie des travaux de viabilisation et seulement ceux réalisés à partir du 11/03/2010.

La charge supplémentaire que devrait supporter la commune est estimée entre 17 K€ et 50 K€.

Monsieur le Maire propose qu'un courrier soit adressé à Mme la Préfète pour attirer son attention sur les conséquences désastreuses de ces nouvelles dispositions.

Un PASS FONCIER est attribué à Mr FAYOUX Olivier et Melle MORCEAU Catherine.

Les emprunts qui avaient été pris pour financer l'achat du terrain et les travaux de viabilisation, soit 900 000€, ont été remboursés pour près de la moitié; les prochains remboursements se feront dans les mois qui viennent au fur et à mesure de la vente effective des lots.

2 - Travaux à l'école

Monsieur le Maire fait le point des réalisations : les finitions extérieures se feront en juillet.

Des problèmes de fuite ont été constatés à la suite de gros orages. L'architecte est passé et un courrier a été envoyé à l'entreprise pour engager leur responsabilité et demander leur intervention.

3 – Réfection des bâtiments communaux

- Le réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes :

Les Commissions d'appel d'offre et d'ouverture des plis se sont réunies les 7 et 15 juin 2010.

8 plis ont été reçus et jugés recevables.

Une classification des offres a été présentée en retenant comme critères d'attribution, 30% pour la valeur technique de l'offre, 70% pour le montant de l'offre.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

LOT N°1 Carrelages/faïences: SAS NAUDON-PENOT

pour un montant HT de : 2 970.00 €.

LOT N°3 Plomberie : EURL SEGUIN

pour un montant HT de : 3 347.00 €.

LOT N°6 Peinture : ENTREPRISE DAUNAY RIMBAULT

pour un montant HT de : 484.28 €.

- La toiture de l'ancien relais de l'Egray :

Le Maire rappelle l'engagement pris par la Commune de refaire la toiture de l'ancien relais de l'Egray.

Le Conseil confirme sa décision de réaliser ce projet.

En outre, le Conseil donne délégation de compétence pour mettre en œuvre toutes les procédures adéquates à la mise en œuvre de ce projet et engager la Commune.

L'avis de publication du marché est programmé pour le lundi 5 juillet 2010, avec pour date limite de réception des candidatures, le lundi 26 juillet à 17H00.

L'ouverture des plis se fera lors de la réunion de la commission d'appel d'offre qui aura lieu ultérieurement.

4 – Affaires scolaires

Monsieur le Maire et Mme Brenet font le point sur la réunion de la commission périscolaire qui s'est tenue le 23 juin, composée d'élus, d'administrés et de parents.

Un aménagement de la cour avec des jeux, des marquages au sol est à l'étude, pour offrir des activités aux enfants pendant les temps informels entre 12h00 et 14h00 (un plan de cour a été demandé aux enseignants pour la prochaine rentrée).

Une réflexion est engagée en vue de réunir cette commission plus souvent.

Mme Brenet rappelle que la garderie est gratuite de 16h00 à 16h30 et que 70% des enfants partent entre 16H00 et 16h10.

L'expérience du cahier de recensement des incivilités en cantine et garderie sera poursuivie à la rentrée.

Rentrée scolaire : 16 départs de CM2, 8 départs ont eu lieu en cours d'année. 25 nouveaux enfants sont inscrits pour la rentrée.

Mme Brenet rappelle le problème posé par l'arrivée massive de jeunes enfants, pour utiliser les 22 places de l'espace normalement dédié au dortoir.

Mr Devanne rapporte ce qui s'est dit à la réunion scolaire inter-cantonale, au sujet du remplacement des cantinières : les contraintes de traçabilité et le temps de travail de plus en plus long. Ce qui implique de faire le point sur le personnel qualifié, apte à faire des remplacements à l'échelle du canton.

5 – Carte de Réseau Transport Electricité (RTE)

Monsieur le Maire présente le résultat de la réunion de concertation qui s'est tenue à la Préfecture le 28 juin : RTE propose de renforcer la puissance du poste existant sur Champdeniers (en limite de Cours) et / ou créer un nouveau poste vers Nuchèze. Le premier projet (près de Cours) a été retenu.

Dans une première version, un enfouissement des réseaux serait proposé à la sortie de Niort jusqu'à Echiré sur la 3 voies. La réalisation se poursuivrait en direction de Maire en aérien jusqu'à Champdeniers, en tentant d'éviter les zones habitées.

Dans une seconde version, la pose en aérien reprendrait au niveau d'Echiré pour se poursuivre le long de la 3 voies pour bifurquer en direction de Champdeniers au niveau de Maisonneuve.

Nous avons invité RTE à revoir sa copie, en travaillant l'option enfouissement tout le long de la 3 voies. Dès lors il resterait peu de distance en aérien à réaliser. Ceci pourrait être rendu obsolète, par le tout enfoui.

Le SIEDS participerait pour financer le surcoût.

6 – Défibrillateur

Après la formation défibrillateur dispensée par un formateur bénévole de La Croix Rouge auprès des agents et des présidents d'associations de la commune, une formation aux premiers secours pour les agents fera l'objet d'une discussion à la rentrée.

Monsieur le Maire rappelle que Groupama, qui couvre les biens de la commune, assure contre le vol quelque soit le lieu où se trouve le défibrillateur.

Une vitrine pourrait être installée à l'extérieur d'un lieu public, lieu non encore défini, accessible à tous, mais avec un système pour en assurer la sécurisation.

Dans ce cas, une caution ne serait pas demandée.

7 – Achat et mise à disposition d'un tivoli

Une tente de réception (tivoli) qui peut être utilisée en 48 (6x8) ou 72 m² (6x12) est proposée aux habitants et associations de la commune. Le montage et le démontage seront réalisés par les cantonniers, uniquement sur la commune. Il faudra fournir une attestation de responsabilité civile.

La caution est de 500€. Le prix pour le week-end (montage le vendredi et démontage le lundi) est de 100€ pour les associations et de 120€ pour les particuliers. Le Conseil est d'accord sauf 1.

8 – Départ à la retraite

Un coupon cadeau de 400€ est remis à Madame GABARD pour son départ en retraite.

9 – Etude pour les enfouissements réseaux

Seolis propose de réaliser, sans frais pour la commune, l'enfouissement des réseaux du Chemin de Prée du Bourg. Ce pourrait être l'occasion d'enfouir également les lignes de téléphone ; mais pour cela il faudrait élargir la tranchée initiale, à la charge alors de la commune. Une étude est lancée à cet effet.

Les poteaux d'éclairage public qui seraient installés en remplacement des anciens sont à la charge de la commune.

10- PROCHAINE REUNION : mardi 24 août 2010 à 20h15.

Il est rappelé que la rentrée scolaire est prévue pour le jeudi 2 septembre 2010.

**Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 24 août 2010,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

du mardi 29 juillet 2010

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 10

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Jacky CHARRON, Christian CHARRIER, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Rémy GADREAU, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX a donné pouvoir à Isabelle AUBIAN, Stéphane PELLETIER, Manuel NAUDON.

Assistance : Mr SOURISSEAU.

Date de la convocation : 22 Juillet 2010.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

1 – Lotissement

Dans le cadre d'un projet d'embellissement des quartiers de La Faugère et du nouveau lotissement, il a été prévu de réaliser quelques travaux :

M. le Maire propose aux conseillers le devis de MARC OLIVIER d'un montant de 18 406.12€ TTC pour l'installation d'une clôture (9 389.02€) et de plantations (9 017.10€) entre le lotissement de La Faugère et le lotissement du Grand Chêne.

Au vu des comptes mouvementés en investissement sur cette opération, il y a lieu de passer les écritures suivantes, pour affecter les sommes budgétées aux dépenses correspondantes:

Par conséquent, M. Le Maire, propose qu'une décision modificative soit prise :

En section d'investissement Dépenses – article 2121 -opération 21 : + 9 389.02€

En section d'investissement Dépenses – article 2128 - opération 21: + 9 017.10€

En section d'investissement Dépenses – article 2151 -opération 21 : - 8 406.12€

En section d'investissement Dépenses – article 2313 - opération 114: - 10 000.00€

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le devis de MARC OLIVIER ainsi que la décision modificative.

2 – Toiture de l'ancien relais de l'Egray

M. le Maire conformément aux décisions de la réunion du 29 juin 2010 a engagé la publicité nécessaire à la procédure d'appel d'offre le 05 juillet 2010 pour une date limite de réception au 26 juillet 2010.

La Commission d'appel d'offre et d'ouverture des plis s'est réunie le 27 juillet 2010.

Une seule enveloppe a été reçue pour le lot unique.

A l'examen de son contenu, la candidature est déclarée conforme.

Après examen de la proposition de prix, l'offre de 32 311.67€ HT proposée par FP COUVERTURE-POUPARD a été retenue.

M. le Maire informe les conseillers de la notification qui a été faite auprès de cette entreprise.

3 – Réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes

M. le Maire conformément aux décisions de la réunion du 27 avril 2010 a engagé la publicité nécessaire à la procédure d'appel d'offre le 14 mai 2010 pour une date limite de réception au 5 juin 2010.

La Commission d'appel d'offre et d'ouverture des plis s'est réunie les 7 et 15 juin et 8 juillet 2010.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

LOT N°2 Électricité	: GIRAUD Jamy pour un montant HT de : 3 921.74 €
LOT N°4 Éléments	: FROID VENDEEN pour un montant HT de : 8 046.16 (dont 2 000 € de variante)
LOT N°5 Menuiserie	: BERNON SARL pour un montant HT de : 4 120.92 €

M. le Maire informe les conseillers de la notification qui a été faite auprès de ces entreprises.

4 – Achats de vitrines, de panneaux de signalétique et de sécurisation

M. le Maire propose aux conseillers de renouveler certaines vitrines d'affichage disséminées à différents endroits de la commune (carrefour du foyer, école, Breilbon).

Rémy Gadreau informe que SIGNAUX GIROD a fait une proposition pour 3 vitrines d'un montant total de 698.04€ TTC.

M. le Maire présente les panneaux de signalétique (Germond-Breilbon-La Barre-Mairie-Salle des Fêtes-Foyer Rural-Centre Rouvre-Bibliothèque Ecole-Restaurant Scolaire); Rémy Gadreau propose le devis de Signaux Girod pour 1193.73€ TTC Ainsi qu'un panneau « Bibliothèque » en plexiglass pour 280.33€ TTC.

Dans le cadre de la sécurisation, 4 miroirs seront installés en différents points dangereux de la commune dont Mauvergne.

Signaux Girod fait une offre pour 880.33€ TTC.

Les membres du conseil approuvent ces dépenses d'investissement qui seront enregistrées à l'article 2188-21.

5 – Recrutement d'un adjoint d'animation

La commission du personnel s'est réunie le mardi 20 juillet 2010 pour étudier les candidatures pour le poste d'agent chargé de la surveillance des enfants à l'école du Champ du Moulin.

La candidature de Melle Laetitia PROTEAU a été retenue ; elle commencera ses fonctions le 1^{er} septembre 2010 comme stagiaire de la fonction publique territoriale.

6 – Achats de mobiliers, jeux extérieurs et chaudière pour l'école

154 élèves sont inscrits pour la rentrée 2010-2011.

M. le Maire présente aux membres du conseil les souhaits d'aménagement pour la prochaine rentrée scolaire, formulés par les enseignants.

Il rappelle également qu'il sera dorénavant demandé aux enseignants de faire leur demande dès le premier trimestre de la rentrée, afin de pouvoir budgéter les sommes nécessaires au budget primitif (en mars N+1).

- 1) Des stores sont à changer dans deux salles de classe ; deux devis ont été demandés et le devis de Store 2007 pour 1 508.57€ TTC a été retenu
- 2) Des jeux extérieurs : panier de basket, ballons et trottinettes, ont fait l'objet d'un devis pour environ 1 052€ TTC auprès de la CAMIF Collectivités ; devis retenu.
- 3) Du mobilier : un bureau de maître et des chaises pour environ 661€ TTC ; devis retenu auprès de la CAMIF Collectivités; un chevalet double pour environ 230€ TTC chez Nathan ; des chaises, des casiers métalliques et des bancs ; devis retenus pour environ 1 018€ TTC chez SELOMA.

M. le Maire rappelle qu'il devient urgent de changer la chaudière de l'école avant la saison hivernale.

SEGUIN Christian fait une offre pour 11 746.27€ TTC

Les membres du conseil approuvent ces dépenses d'investissement qui seront enregistrées aux articles 21 et suivants de l'opération 102 Bâtiments scolaires.

7 – Contrôles de sécurité sur les bâtiments de la commune

M. le Maire rappelle l'obligation de faire réaliser des contrôles sur les bâtiments qui accueillent du public.

Bureau Veritas est sollicité pour intervenir sur tous les bâtiments (signature pour 3 ans).

8 – Divers

- Le marché des commandes groupées de fournitures (papiers, cartouches) a été conclu entre la SECOF et la CCVE ; chaque commune peut ainsi bénéficier d'un prix de groupe, tout en restant libre de passer et régler ses commandes.

- Une étude de diagnostic territorial a été engagée par la CCVE avec le cabinet Euroland.

Des ateliers de travail thématiques sont constitués avec un élu et une personne qualifiée :

Services à la personne : I. AUBIAN, E. FRANCHI

Développement économique : C. MEUNIER, J. DAIRE

Urbanisme, habitat : M.MATHIS, ML LEMETAYER

Ecole et enfance : H. BRENET, C. BILLIER

Tourisme : N. DUREISSEX (S. PELLETIER suppléant éventuel), M.J. CHAIGNE

- Le 3^{ème} marché des producteurs aura lieu le vendredi 13 août 2010.

9- PROCHAINE REUNION : mardi 24 août 2010 à 20h15.

**Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 16 septembre 2010,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

du mardi 24 août 2010

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 10

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Jacky CHARRON, Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, François SENECHAU.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Hélène BRENET, Nicole DUREISSEIX a donné pouvoir à Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER, Manuel NAUDON, Claude MEUNIER.

Date de la convocation : 18 Août 2010.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

1-1 – Compte-rendu des réunions le SICTOM

Réunion du 29 juin :

Un projet de la construction d'un l'atelier –garage, comprenant 5 véhicules bennes, une voiture et un local accueil, est présenté.

Le projet étant jugé trop coûteux, la décision de l'adopter est reportée.

Une réorganisation des tournées est à l'étude.

On observe une diminution par habitant de la production d'ordures ménagères, parallèlement à une augmentation de la taxe d'ordure ménagère par l'Etat.

Du fait d'un problème d'agrément, le stockage des inertes (gravats,...) sur le site actuel pourrait être remis en cause par la Préfecture.

Une participation financière à la modernisation du centre de tri de Sainte-Eanne est à prévoir.

Réunion du 22 juillet :

Après modification du premier projet, le devis du 2^{ème} projet, construction de l'atelier –garage, a été approuvé à l'unanimité pour environ 610 300€ HT contre environ 684 000€ HT initialement.

Un emprunt est contracté sur 20 ans pour 437 000€.

La redevance augmenterait alors de 2.27%.

La mise en place de panneaux photovoltaïques a été approuvée.

1-2 – Compte-rendu de réunion du SIAH

Réunion du 1^{er} juin 2010 :

La technicienne de rivière a fait un point sur l'étude préalable au Contrat Territorial Milieu Aquatique (CTMA) »Autize, Egray et leurs affluents », qui est le résultat d'une concertation avec les services de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional, les associations et acteurs locaux dont les riverains.

L'objet est de définir les zones d'affluents à prospecter et sur lesquelles intervenir ; travaux, incitation à entretenir les berges, dans le but de faciliter l'écoulement du cours d'eau et d'en améliorer l'état écologique.

L'enquête publique du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Sèvre Niortaise Marais Poitevin) s'est terminée le 09 juillet inclus.

2 – Rentrée scolaire et tarification de la cantine-garderie

Les effectifs s'élèvent à 153 élèves.

M. le Maire informe les conseillers du refus de la Mairie de Champdeniers, suite à une demande de dérogation d'une famille de la Saunerie, d'inscrire leurs enfants à Germond-Rouvre.

Compte tenu des circonstances particulières et de l'intérêt de la famille et des enfants, M. le Maire a décidé d'appuyer cette requête auprès de la Mairie de Champdeniers, par un courrier du 10 août, afin d'accepter l'inscription de l'enfant dans l'école de la commune.

Les tarifs de cantine et garderie sont reconduits à l'identique pour l'année 2010-2011, à savoir :

CANTINE : repas enfant : 2.25€ ; repas adulte : 4.75€

GARDERIE : Matin (mensuel) : 15.00€ Soir (mensuel) : 17.50€

Journée complète (mensuel) : 30.50€

Garde exceptionnelle et dépassement horaire : 2.50€

Une réunion de la commission scolaire se tiendra le 26 août pour travailler sur le règlement intérieur de la cantine et de la garderie.

M. Joulain, le directeur de l'école, remercie la municipalité pour les travaux d'aménagements extérieurs qui ont été faits : panier de basket, table de ping-pong, trottinettes, marquages au sol de terrain de sports collectifs et d'une marelle.

3 – Le lotissement du Grand-Chêne

M. le Maire signale que la commune assurera l'entretien de la haie le long du chemin de la Sardinière.

Une demande sera faite auprès des propriétaires concernés pour qu'ils clôturent à l'intérieur de leur parcelle.

M. le Maire rappelle qu'une rencontre avec les nouveaux accédants du lotissement est programmée pour le 03 septembre à 18h00.

4 – Commission sécurité

La Commission communale de sécurité a procédé au contrôle de la salle des fêtes (gaz, électricité, alarmes, extincteurs).

5 – Projets

M. le Maire procède à une projection des dossiers pour l'année 2011 :

- Parking au cimetière de Rouvre, avec éventuellement des containers
- Local de rangement pour les vélos des enfants
- Réfection du revêtement intérieur de la salle des fêtes
- Augmentation de la capacité du dortoir de l'école
- Parking sur le terrain derrière la salle de motricité
- Construction de la rue principale du lotissement
- Aires de jeux à différents endroits sur la commune
- Transfert des locaux de la Mairie
- Programme paysager public

- Réfection des sanitaires publics (carrelages)
- Installation de chauffe-eau solaire dans les locatifs
- Voirie des Champs ferrets
- Echanges de terrains,...

6 – Travaux dans les locatifs

L'occasion de refaire des travaux d'amélioration de l'habitat se présente suite au départ de la locataire d'un logement communal, chemin de la prison à Germond-Rouvre.

Ainsi des devis pour des travaux visant à réaliser des économies d'énergie sont proposés par l'entreprise GIRAUD : Pose de panneaux rayonnants : 2 653.70€ TTC.

Le conseil municipal accepte et autorise ces travaux.

M. Le Maire, propose la décision modificative suivante approuvée à l'unanimité :

En section d'investissement Dépenses – article 2132 -opération 21 :+ 2 653.70€

En section d'investissement Dépenses – article 21318 - opération 21: - 2 653.70€

7 – Travaux de l'école

Dans le cadre du réaménagement et de l'extension du groupe scolaire (Sanitaires et Salle de classe) des avenants ont été conclus, après la conclusion du marché public et l'élaboration du budget de cette opération ; or pour solder l'opération sans attendre le budget supplémentaire, il s'avère nécessaire de passer une décision modificative, au détriment d'autres projets qui avaient été budgétés, mais qui n'ont pas encore été réalisés.

Les besoins de financement non budgétés s'élèvent à 13 735.98€.

Il est donc proposé par M. le Maire, de passer les écritures suivantes :

En section d'investissement Dépenses – article 21318 -opération 117 : - 10 030.00€
(clôture de la station d'épuration)

En section d'investissement Dépenses – article 2313 - opération 114: - 3 705.98€
(restes à réaliser de la cuisine et de la toiture)

En section d'investissement Dépenses – article 2313 - opération 112: + 13 735.98€
(travaux de réaménagement du groupe scolaire)

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la décision modificative.

8 – Questions diverses

Réunions : Inventaire des zones humides le 09/09 à Champdeniers.
Journée territoriale de l'accessibilité le 09/09 à Champdeniers.

9 – PROCHAINE REUNION : mardi 28 septembre 2010 à 20h15.

**Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 16 septembre 2010,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

du mardi 28 septembre 2010

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Jacky CHARRON, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Nicole DUREISSEIX a donné pouvoir à Monique MATHIS, Alain GAUTHIER, Manuel NAUDON, Claude MEUNIER.

Date de la convocation : 23 Septembre 2010.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

Assistance : Mr MASSE

1 – Clôture du budget Eau et Assainissement

VU le transfert de compétence de l'eau et assainissement de la commune au Syndicat des Eaux du Centre Ouest (SECO), qui a pris effet au 01/01/2008 pour la seconde tranche (délibération du 16/12/2008).

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fermer le budget eau et assainissement.

A cet effet, il y a lieu de passer une décision modificative et de reverser l'excédent au budget communal :

En section d'investissement Recette – chap. 001 :	+ 62 046.09€
En section d'investissement Dépenses – article 1068 :	+ 62 046.09€
En section de fonctionnement Recette – article 777 :	+ 62 046.09€
En section de fonctionnement Dépense – chap. 002 :	+ 6 707.57€
En section de fonctionnement Dépense – article 672 :	+ 55 338.52€

(Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement)

2 – Achat de panneaux de signalisation routière

Dans le cadre de la sécurisation de la voirie, chemins de la Prison, de Bourneau et du Pinier, des panneaux de «circulation à sens unique», de «stop», de «sens interdit», de «circulation interdite» seront installés ; pour l'ensemble, soit 2 panneaux «sauf riverains», 4 panneaux «sauf engins agricoles», 3 panneaux «sauf livraisons», 2 panneaux «sauf livraisons et transports scolaires» et 1 panneau «sauf engins agricoles et riverains», l'entreprise Signaux-Girod fait une offre de 2 695.19 € TTC.

Les membres du conseil approuvent ces dépenses d'investissement.

3 – Agents techniques affectés à l'école

- Pour régulariser une situation d'heures complémentaires récurrente, et après l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 26/08/2010, M. le Maire décide d'augmenter le temps de travail du poste d'Adjoint Technique de 2ème classe, précédemment de 25 heures hebdomadaire, à 25 heures 24 minutes hebdomadaire annualisées, à compter du 1er octobre 2010.

- Suite au départ à la retraite, au 1er mai 2010, d'un adjoint technique territorial de 2ème classe, travaillant à l'école, et à la redéfinition du poste comme étant celui d'un adjoint d'animation ; Il est proposé de fermer ce poste d'adjoint technique territorial. Les membres du conseil approuvent.

4 – Admission en non-valeur

Au vu de l'état de poursuites irrécouvrables dressé par le receveur de la commune pour admission en non-valeur des sommes correspondantes, et après délibération, le Conseil Municipal admet à l'unanimité le non recouvrement des sommes de 897.27 € en loyers et de 588.64 € au titre de cantine-garderie, soit un total d'impayés de 1 485.91 €, le débiteur ayant depuis régularisé sa situation.

5 – Renouvellement de l'adhésion au service optionnel retraites-CNRACL auprès du centre de gestion

M. le Maire informe les membres du conseil, du courrier et de la convention concernant l'adhésion à la mission optionnelle CNRACL dans le domaine de la retraite.

Si la mission obligatoire d'un centre de gestion se limite au contrôle de dossiers et à l'information sur la réglementation auprès des employeurs publics territoriaux, la loi lui permet néanmoins de créer un service optionnel pour instruire des dossiers CNRACL à la place de ses collectivités et établissements publics affiliés. De même est-il habilité à recueillir, traiter et transmettre à la CNRACL, pour le compte des collectivités et établissements publics, les données relatives à la carrière des agents.

Cette convention porte sur des prestations dont le service est facultatif et pour lesquelles la tarification est différenciée, par nature de dossier.

Le conseil municipal approuve le renouvellement de cette adhésion.

6 – Diverses délibérations :

- M. Le Maire, propose qu'une décision modificative soit prise pour imputer une somme au budget, afin de pouvoir rembourser une caution:

En section d'investissement Dépenses – article 165	:	+1 100€
En section d'investissement Dépenses– article 21578 chap.021	:	-1 100€

- Monsieur le Maire rappelle aux conseillers l'obligation pour la commune de participer financièrement à l'extension des réseaux, lorsqu'une construction nouvelle est réalisée en centre-bourg.

Le Syndicat des Eaux du Centre Ouest (SECO) présente un devis pour l'extension de réseau et alimentation en eau potable, au lieu dit Chemin de Bourneau, pour un montant de 7 856.74€.

Les conseillers acceptent cette dépense, le conseil municipal devant cependant déterminer pour l'avenir le montant de la participation de l'habitant pour création de voie nouvelle adoptée dans son principe précédemment mais non encore chiffrée.

- Monsieur le Maire revient sur la décision du conseil municipal du 24 novembre 2009 où il a été décidé que la commune apporterait une aide de 3 000,00 € dans le cadre de 4 «pass foncier», offerts en priorité aux acquéreurs des parcelles du nouveau lotissement. Le foyer de l'un des demandeurs étant composé de 4 personnes, le montant de la subvention doit réglementairement être passée à 4 000,00 €.

Par conséquent, Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour la majoration nécessaire.

- M. le Maire informe les membres du conseil qu'à l'occasion du réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes, il s'avère qu'un rajout de faïence sera à réaliser. L'entreprise NAUDON-PENOT, chiffre cet avenant à 696.55€ TTC (correspond à 19% du marché initial).

Il devrait y avoir en contrepartie, un avenant négatif sur le lot menuiserie.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer cet avenant et approuve ces décisions.

7- Compte-rendus de réunions

Avec les nouveaux accédants du lotissement du Grand-Chêne :

Une réunion a eu lieu le 3 septembre entre les nouveaux accédants et les élus ; ces échanges ont permis aux nouveaux arrivants de se rencontrer, ainsi que d'être informé sur la vie associative, de mieux connaître la commune,... Certains ont émis des propositions, comme le passage de camionnettes pour le pain ou autres denrées alimentaires.

Avec l'équipe enseignante :

Les effectifs scolaires : 154 enfants, dont 30 départs, parmi lesquels 16 pour entrée au Collège.

21 PS et 4 MS dans la classe de K. Piffeteau.

20 MS et 6 GS dans la classe d'I. Birenben.

8 GS et 13 CP dans la classe de F. Gaillard.

7 CP et 18 CE1 dans la classe de F. Joulain.

17 CE2 et 11 CM dans la classe d'A. Audurier.

7 CM1 et 21 CM2 dans la classe de S. Mathe-Sagot (passée de 80% à un temps plein).

Les élus ont été sollicités par les enseignants et les parents d'élèves pour régler un problème d'incompatibilité de logiciel, qui empêche d'utiliser toutes les fonctionnalités du tableau blanc interactif.

La société Marcireau a été contactée pour intervenir, vu qu'ils ont installé le matériel.

Vie culturelle :

Stéphane PELLETIER présente l'initiative de la Communauté de Communes du Val d'Egray (CCVE) de faire recenser les salles de spectacle du canton par des techniciens, en vue d'inscrire certains lieux à des projets d'investissement.

Après discussion, l'église de St Aubin à Rouvre, dans laquelle il n'y a pas d'électricité, mais qui accueille parfois la chorale, sera proposée pour ces prochaines visites. La CCVE a d'ores et déjà procédé à l'acquisition de matériel commun.

L'expérience de rencontres théâtrales sera renouvelée l'année prochaine du 8 au 10 avril, toujours sur le site de la commune ; les travaux en cours à la salle des Fêtes devraient être terminés.

Compte-rendu de réunion du Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO):

Monique MATHIS rend compte des dernières décisions prises lors de la session du 28 septembre ; après réunion de la commission «assainissement» du syndicat, la réfection de la station d'épuration défailante de St-Christophe/Roc est lancée, ce qui devrait entraîner au final une hausse de 0,28 à 0,48 €/m³ pour les habitants concernés par l'assainissement collectif. Pour les résidents des zonages collectifs, l'évolution de la législation prévoit qu'une visite du SPANC soit organisée et l'assainissement individuel ou semi-individuel sera privilégié par rapport à l'assainissement collectif. Parallèlement, le SECO lance une réflexion sur son devenir et sa

gouvernance, le fonctionnement à la carte posant difficultés et ne répondant pas aux besoins de solidarité des communes.

8 – Budget supplémentaire (B.S.)

Un budget supplémentaire est nécessaire pour affecter les résultats de 2009, voté lors de l'approbation du compte administratif. Ainsi que pour constater le reversement à la commune de l'excédent du budget service eau et assainissement, définitivement clos.

Enfin, des nouveaux besoins sont apparus depuis l'élaboration du budget primitif; ils sont pris en compte dans ce BS.

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 106 079.50€ et en section d'investissement, à 479 679.79€.

Les nouvelles dépenses s'élèvent à 42 078.52 €, le reste correspond à la réalisation de projets commencés et votés en 2009, comme les travaux de l'école, l'achat du terrain derrière la salle de motricité, le haut-débit France Télécom, les travaux sur les bâtiments communaux, ...

9 – Communauté des Communes du Val d'Egray : transfert – mutualisation de compétences des Agents et Matériels

Monsieur le Maire fait part de la dernière réunion de la commission, informée de l'attribution du marché d'appel d'offres de matériaux de voirie à la société COLAS (avec sous-traitance partielle à l'entreprise BONNEAU).

Une réflexion a été engagée par la commission concernant les agents et le matériel attachés aux services techniques communément appelés les «cantonniers», dans un but d'amélioration et de recherche d'économies d'échelle, et deux options se présentent :

- soit chaque commune transfère à la CCVE le matériel et les agents,
- soit le matériel et les agents sont mis à disposition.

Il souhaite recueillir les avis et propositions des conseillers sur cette problématique pour les faire valoir à la commission et un débat s'engage : les élus demandent que, tout en instaurant une vraie solidarité entre les communes, on privilégie la proximité entre les agents et la population, que l'on consulte préalablement les personnels, et que l'on poursuive l'étude des avantages et inconvénients des 2 hypothèses pour permettre un choix éclairé ; peut-être faut-il aussi s'informer préalablement sur des expériences alentour avant d'engager sur le territoire une expérimentation qui s'inscrirait dans le temps.

9- PROCHAINE REUNION : lundi 25 octobre 2010 à 20h15.

**Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 15 octobre 2010,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

Du lundi 25 octobre 2010

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE
Christophe DEVANNE, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique
MATHIS, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Nicole DUREISSEIX qui a donné pouvoir à Monique MATHIS.

Manuel NAUDON, Claude MEUNIER.

Date de la convocation : 20 octobre 2010.

Secrétaire de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS.

Le compte rendu du dernier conseil municipal (du 28 septembre 2010) est approuvé par tous.

1 – Aménagements de l'école : sanitaires, préau, classes

Les rapports de contrôle technique ont été reçus la semaine dernière. Le déblocage du solde des subventions va pouvoir être engagé. L'inauguration suivra courant 2011.

Les membres du conseil valident l'achat d'un but de hand-ball pour environ 340 € TTC auprès de la société FMVE.

La nouvelle chaudière sera installée à l'école pendant les vacances de la Toussaint.

Des remarques sont faites pour demander la remise en état l'enseigne de l'école.

Concernant le tableau blanc interactif (TBI), l'entreprise MARCIREAU a été sollicitée pour installer un logiciel compatible et doit intervenir rapidement. Une 2ème vague de formation des enseignants suivra.

Restauration :

Des contacts ont été pris avec des producteurs locaux pour mettre en place une filière courte d'approvisionnement de la cantine, sans que cela n'occasionne une surcharge de travail dans la gestion des commandes. Les premiers produits concernés sont les pommes et les poires, ainsi que les yaourts ; le riz et le quinoa sont envisagés, puis les légumes au printemps prochain.

2 – Travaux dans les locaux de la salle des fêtes et de la future mairie

La réception des travaux de toiture devrait avoir lieu début novembre. Celle des travaux d'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes est programmée pour début décembre.

BUREAU VERITAS propose de réaliser la mission SPS pour un montant total de 1 500,00 € HT, soit 1 794,00 € TTC.

BUREAU VERITAS propose de réaliser la mission contrôle technique pour un montant total de 1 981,00 € HT, soit 2 368.28 € TTC.

Les membres du conseil acceptent les devis soumis pour les missions de sécurité et de contrôle technique, obligatoires.

Concernant le changement d'affectation du relais de l'Egray comme nouvelle mairie, Monsieur le Maire fait part aux élus de sa rencontre avec un architecte d'intérieur de la société Marcireau : après un audit des personnels et une analyse des besoins de la collectivité, des propositions seront faites. Puis un appel d'offre suivra.

Les objectifs qui lui ont été annoncés sont :

- installer de nouveaux bureaux pour le travail de secrétariat,
- créer un espace respectueux de la confidentialité pour l'accueil des administrés,
- accueillir une salle de réunion du conseil, modulable en petits espaces de travail selon les besoins,
- organiser l'archivage, à l'étage de préférence.

L'étude devra être terminée sous 10 semaines.

L'entreprise Marcireau propose une base d'intervention de 2 600,00 € TTC + options.

Christophe DEVANNE note que la salle du Foyer va être ouverte sur le logement mitoyen devenu vacant et demande si cette salle pourrait alors bénéficier du point d'eau chaude de la cuisine ; cette question va être étudiée.

3 – Réunions communautaires

SIAH (Syndicat intercommunal d'Aménagement Hydraulique) :

Isabelle AUBIAN fait le compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2010 : présentation de l'état du compte administratif 2010 au 18/08/2010 avec un excédent, qui cumulé à celui de 2009, permet de financer le surcoût de l'étude en cours.

Il a été également décidé d'impliquer les ACCA (associations de chasseurs) dans la lutte contre les ragondins, à la place du FDGDON. Une réunion est prévue avec eux le 27 octobre.

La technicienne de rivière a donné sa démission au syndicat et quittera son poste le 5 novembre.

Un appel à candidature a été envoyé pour un poste à pourvoir début 2011, 20 sont déjà, parvenues...

Rencontre des Associations communales : Stéphane PELLETIER fait part du contenu de la réunion du 19 octobre où quelques associations étaient absentes.

Une nouvellement créée s'est présentée : Val d'Egray Trail Organisation qui organisera une course intercommunale le 27 février 2011.

Le Foyer rural compte 12 sections et voit son conseil d'administration renouvelé.

L'APE (l'Association des Parents d'Élèves) a présenté son nouveau bureau, son programme et demande à être mise en lien avec le site de la commune.

Les Amis de la Bibliothèque constatent une hausse significative de leurs adhérents.

Des dates ont été échangées pour organiser le calendrier des manifestations de fin 2010 et début 2011.

CCVE (Communauté des communes du Val d'Egray) - commission mutualisation :

Monsieur le Maire rapporte qu'un tour de table a été organisé pour connaître les positions de chacune des communes au sujet de l'organisation et de la gestion du matériel et des agents des services techniques : Champdeniers, La Chapelle Bâton et St-Christophe/Roc se prononceraient en faveur d'un transfert à la CCVE, Pamplie, Ste-Ouene, Surin, Xaintray et Cours préféreraient une mise à disposition. Germond-Rouvre souhaite que l'on prenne plus de temps pour

approfondir la réflexion, tout particulièrement sur la réactivité des agents en cas d'urgence et sur le mode de gestion du personnel qui découlera de l'évolution retenue.
Il est convenu que la prochaine réunion du 22 novembre fixera la planification de l'étude.

CCVE - étude prospective :

Monsieur le Maire rappelle que cette étude a pour objectif d'aider les communes à prendre des décisions quant à leur devenir, dans les 5 à 10 prochaines années.

Les ateliers thématiques réunis ont permis dans un premier temps d'identifier des enjeux qui ont été présentés en réunion plénière le 21 octobre et seront exposés, après validation par le conseil communautaire demain, lors d'une réunion publique le 28 octobre, à la salle des fêtes de Cours.

4 – Démission de Jacky CHARRON

M. le Maire fait lecture aux conseillers de la lettre de démission de Jacky CHARRON, pour raisons personnelles.

Vu sa participation active auprès de différentes commissions et organismes, en tant que délégué, il convient de le remplacer :

- à la Commission électorale : un courrier envoyé au Président du Tribunal de Grande Instance a été accepté ; Monsieur Alain GAUTHIER pressenti se proposait de l'y remplacer.

- au SECO (Syndicat des Eaux du Centre-Ouest) : les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité son retrait en tant que délégué titulaire au SECO et son remplacement par Madame Isabelle AUBIAN, actuellement suppléante, qui elle-même sera remplacée par Monsieur Christophe DEVANNE.

- à la Commission d'Appel d'Offres : les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité la proposition de Monsieur Christophe DEVANNE de le remplacer comme suppléant de la commission d'appels d'offres.

- à la Commission Impôts : les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité son retrait et la désignation de son remplaçant, Monsieur Rémy GADREAU, comme titulaire.

5 – Travaux d'enfouissement de réseaux route de l'Egray

Monsieur le Maire informe les élus d'un courrier de SEOLIS, qui programme le passage du dossier de demande de subvention (50%) en commission, pour 2011.

Une réponse de France Telecom pour l'enfouissement simultané de leurs lignes est attendue début novembre.

6- PROCHAINE REUNION : mercredi 24 novembre 2010 à 20h15.

**Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 09 novembre 2010,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance
Du mercredi 24 novembre 2010

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 13

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE
Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain
GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François
SENECHAU.

Absents excusés : Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 18 novembre 2010.

Secrétaire de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS.

Le compte rendu du dernier conseil municipal (du 25 octobre 2010) est approuvé par tous.

1 – Lotissement du Grand-Chêne

Dans le cadre du projet de construction des logements sociaux sur 5 parcelles du nouveau lotissement, la SA HLM demande une délibération du conseil municipal pour que soit formalisée la cession de ces parcelles à l'euro symbolique.

Les membres du conseil approuvent.

Un point est fait au sujet du remboursement des emprunts souscrits pour l'achat du terrain et sa viabilisation, soit 212 500€ au 01/12/2010 (solde DEXIA) ET 100 000€ au 14/11/2010 (remboursement partiel auprès de la Caisse d'Epargne- restera 150 000€ à rembourser au maximum à fin 2012) ; il convient de passer les écritures suivantes pour équilibrer le budget :

En section d'investissement Recettes – article 3555 Chap.040: + 312 500€

En section d'investissement Dépenses – article 1641 : + 312 500€

En section de fonctionnement Dépenses – article 71355 Chap.042: + 312 500€

En section de fonctionnement Recettes – article 7015 : + 312 500€

Le conseil municipal approuve cette décision modificative.

Le Cabinet d'architectes NICOLET présente sa facture d'honoraire pour la réalisation de l'étude sur le chemin du Chêne-Rouvre, à la suite de laquelle, les travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux ont été réalisés. Le conseil municipal approuve cette dépense de 3 709.50€TTC qui sera inscrite au chapitre 20-article 2031- Etude-.

2 – Ecole : Règlements intérieurs (cantine-garderie)

Hélène BRENET présente les nouveaux règlements intérieurs de la cantine et garderie qui seront prochainement distribués à l'école, pour signature par les parents.

Ils sont le résultat de la concertation entre élus et parents d'élèves réunis en commission ; une importance toute particulière est accordée aux règles de vie, dont le non-respect sera signalé et qui pourra faire l'objet de mesures allant jusqu'à l'exclusion temporaire, décidée par M. le Maire.

3 – Tarifs 2011 : Location de la salle des fêtes

Du fait des travaux effectués dans la salle des fêtes, création d'une cuisine complète (carrelages aux murs, peinture, menuiserie, travaux électrique et de plomberie, nouveaux éléments pour cuisiner), la tarification 2011 de la location est à modifier en conséquence et le conseil examine les propositions faites.

Ainsi, l'utilisation de la cuisine sera facturée à : 50€.

L'option de nettoyage par la commune passera de 80€ à 100€ (il y a aura plus d'éléments à nettoyer).

Lorsqu'il n'y aura pas de cuisine à préparer, mais juste le stockage de produits périssables et l'utilisation du lave-vaisselle (avec les produits d'entretien de la commune uniquement), la facturation de l'office (l'ancienne cuisine convertie en local de plonge) s'élèvera à 15€. La location du hall seul restera à 35€ de même que les autres tarifs.

La gratuité d'accès aux associations à compétence intercommunale pourra toujours être accordée, une fois la demande présentée et acceptée par M. le Maire.

4 – Travaux dans les locaux de la salle des fêtes, de la future mairie et d'un locatif

1) Mr le Maire informe les membres du conseil que des modifications aux travaux d'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes, sont à prendre en compte :

Sur le lot n° 1 Carrelage, l'avenant passé avec l'entreprise NAUDON-PENOT, pour des rajouts de faïence dans la cuisine, avait été chiffré à : 696.55 €TTC.

Il est proposé de l'annuler et de le remplacer par un nouveau de 799.11€TTC.

En contrepartie, il y aura moins de lambris à poser.

C'est pourquoi sur le lot n° 5 Menuiserie, un avenant négatif de -1 008.29 €TTC, pourrait être conclu avec l'entreprise BERNON.

2) Dans le cadre de la réfection de la toiture de ce qui sera la future mairie, des travaux complémentaires d'étanchéité d'une sortie de toit et d'habillage d'un pignon, s'avèrent nécessaires.

M. le Maire présente le devis de la Société FP POUPARD pour un montant de :

1 379.54€ TTC.

Cette opération sera enregistrée sur l'article « 21318- chapitre 21 ».

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces deux avenants et le devis.

3) La porte d'entrée d'un des locatifs est à remplacer rapidement. Un devis a été reçu. Il est décidé de demander d'autres devis avant de prendre une décision, d'autres remplacements étant à prévoir.

5 – Réunions communautaires

SECO (Syndicat des Eaux du Centre Ouest) :

Monsieur le Maire rend compte d'une réunion où le président a convoqué les maires des communes adhérentes pour évoquer le devenir de ce syndicat : dans le but d'améliorer le fonctionnement de ce syndicat à la carte, il serait envisagé de créer une structure dédiée à la distribution à partir du SIAEP adhérent (syndicat d'eau d'Echiré, St-Gelais, Ste-Ouene et Sciecq), du SECO.D, et une autre à partir de l'actuel syndicat pour la production, SECO. P, auquel seraient rattachées les branches d'assainissements collectif et individuel ; cette évolution sera à l'ordre du jour de prochaines réunions, après consultation en cours de la préfecture.

SIAH (Syndicat intercommunal d'Aménagement Hydraulique) :

Isabelle AUBIAN informe le conseil qu'à la suite de l'appel à candidatures pour le poste de technicien de rivière, 72 candidatures ont été reçues et 13 candidats seront auditionnés à l'issue d'une première sélection.

Après avoir pris connaissance des modifications apportées par le SIAH :

- actualiser le nom du syndicat en SIAH de l'Autize et de l'Egray,
- mettre à jour le nombre de délégués titulaires et suppléants,
- établir son siège social à la mairie de Coulonges-sur-l'Autize,

Le conseil municipal accepte par délibération ces modifications des statuts du syndicat.

CCVE (Communauté des communes du Val d'Egray) :

Stéphane PELLETIER fait part des décisions prises lors du dernier conseil communautaire dont l'objet principal était l'adoption des tarifs 2011 de l'aide au maintien à domicile.

Il souhaiterait que l'on réfléchisse à un autre fonctionnement pour permettre aux représentants de la commune à la CCVE de jouer pleinement leur rôle ; il est convenu dans un premier temps d'améliorer la communication des documents et les échanges sur les questions soumises.

6 – Délibérations

Fonds Solidarité Logement :

Après avoir pris connaissance de la convention envoyée par le Conseil Général, le Conseil Municipal accepte le principe d'abonder au Fonds de Solidarité au Logement, pour 600€.

Décision modificative au budget supplémentaire :

Dans le Budget Supplémentaire de la commune, la somme afférente aux dépenses imprévues, chapitre 022 pour 28 000€, s'avère trop importante vu de ce qui est autorisé.

Par conséquent, Mr Le Maire, propose qu'une décision modificative soit prise :

En section de fonctionnement Dépenses – article 60632 : + 4 500€

En section de fonctionnement Dépenses – article 6064 : + 2 500€

En section de fonctionnement Dépenses – article 6411 : + 14 500€

En section de fonctionnement Dépenses – article 6413 : + 2 000€

En section de fonctionnement Dépenses – chapitre 022 : - 23 500€

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

7- Frelons asiatiques

Des nids de frelons asiatiques ont été repérés en divers endroits de la commune, dont 4 près de zones habitées, et localisés chez des particuliers qui doivent faire le nécessaire pour leur suppression ; mais s'il y avait danger pour les habitants, la municipalité prendrait les frais en charge et un devis a été demandé auprès d'un spécialiste de Xaintray.

8- Divers

Commémoration

M. le Maire fait part de la demande de l'association des Anciens combattants pour une commémoration des disparus de la guerre d'Algérie, non pas le 19 mars mais le 5 décembre ; une victime de ce conflit étant enterrée à Germond, un dépôt de gerbe aura donc lieu à 11H.

Réunion publique

Stéphane PELLETIER rappelle que la date du 9 décembre est retenue pour rencontrer la population, salle du réfectoire de l'école de Rouvre, l'information devant être faite rapidement.

9- PROCHAINE REUNION : mardi 21 décembre 2010 à 20h15.

**Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 7 décembre 2010,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

Du mercredi 21 décembre 2010

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 10

Isabelle Aubian, Hélène Brenet, Christian Charrier, Christophe Devanne, Nicole Dureisseix, Gérard Epoulet, Rémy Gadreau, Alain Gauthier, Stéphane Pelletier, François Sénéchau

Absents excusés : Maryvonne Desouche a donné pouvoir à Hélène Brenet, Monique Mathis a donné pouvoir à Nicole Dureisseix, Claude Meunier, Manuel Naudon.

Date de la convocation : 16 décembre 2010.

Secrétaire de séance : Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET.

Le compte rendu du dernier conseil municipal (du 25 octobre 2010) est approuvé par tous.

1 – Lotissement du Grand-Chêne

M. le Maire fait le point sur les parcelles invendues ainsi que celles qui font l'objet de compromis signés depuis plus de 12 mois sans suivi d'engagement particulier. Aucune clause de délai n'avait été mise aux compromis. A cet effet, M. le Maire s'en était exposé auprès du notaire au mois de septembre, afin de faire le point. Il a paru souhaitable que la concrétisation des compromis engagés puisse avoir lieu avant mi-novembre : tel n'a pas été le cas. Il paraît donc désormais souhaitable de lever les compromis concernés sans engagement afin de permettre l'offre de vente à d'autres acquéreurs potentiels et permettre une fin rapide des travaux d'aménagement.

M. le maire obtient l'aval du conseil.

2 – Travaux dans les locaux de la salle des fêtes

M. Gadreau fait part des récents travaux de la nouvelle cuisine de la salle des fêtes. La réception a eu lieu le 10/12/10 en présence des artisans et de quelques conseillers. La nouvelle cuisine a subi son baptême du feu dès le week-end du 11/12/10.

En parallèle, il faut noter la mise en service du local de nettoyage. Ainsi le local de cuisson et préparation des repas sera séparé de l'espace vaisselle. Le tout permettra une offre de service plus adaptée pour les utilisateurs.

L'achat de paniers supplémentaires est prévu pour le lave-vaisselle.

Des soldats ont été hébergés dans la salle des fêtes en remplacement d'un campement lors des conditions climatiques extrêmes. M. le Maire remarque qu'en cas d'hébergement d'urgence (tempête, accident...) la salle des fêtes pourrait convenir en prévoyant un ballon d'eau chaude

plus conséquent pour les douches et avoir des matériels disponibles (matelas, couvertures) à proximité.

3 – Participation Voirie Réseaux (PVR)

Une délibération avait été prise en 2007 afin d'instituer la mise en œuvre d'une PVR. L'objet est de faire participer les nouveaux accédants aux travaux nécessaires à la viabilisation de leurs parcelles dans les zones prédéfinies.

Les zones, en corrélation avec la carte communale avaient été identifiées, mais la valorisation de cette participation n'avait pas abouti. L'intervention de ce jour a vocation à informer le conseil, pour nous permettre de nous réappropriier les critères qui contribuent à la détermination du taux qui sera appelé. Ces critères sont complexes puisqu'ils appellent à une valorisation des travaux à engager avec la quote-part à déterminer. Lors d'une prochaine réunion nous nous engageons à en définir les contours et les enjeux.

4 – Réunions communautaires

SECO (Syndicat des Eaux du Centre Ouest) :

M. le Maire rappelle les projets de restructuration statutaire du SECO. Ces changements pourraient avoir des incidences pour notre commune.

Des tableaux d'hypothèses tarifaires du SECO distribution et assainissement sont analysés : le conseil donne son avis qui sera présenté par les délégués lors du comité syndical du 22/12/10. Suite aux divergences d'avis lors des assemblées du SECO, des conseillers de Germond-Rouvre ont assisté à une présentation du Syndicat des Eaux de la Gâtine. Un compte-rendu sur le fonctionnement de ce syndicat et les tarifications en vigueur est présenté.

SIAH (Syndicat intercommunal d'Aménagement Hydraulique) :

Recrutement d'un technicien de rivière, M. Mathieu Chupeau, en remplacement de Melle Bénédicte Le Guennic. Il prendra ses fonctions à partir du 3 janvier 2011.

Une rencontre avec les propriétaires d'ouvrages sur l'Autize est prévue le 24 janvier 2011 à 20h et un échange est envisagé avec les associations de pêche. Un comité technique se réunira le 2 février 2011 à 14h au Beugnon et un comité de pilotage se réunira le 16 février 2011 à 14h toujours au Beugnon pour le diagnostic de l'étude en cours, ainsi le SIAH pourra définir les travaux à effectuer lors de son prochain comité syndical.

SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) :

Isabelle Aubian présente les nouveaux taux de redevances pour 2011 et les modifications des tournées à compter du 3 janvier. Un courrier d'information sur les nouveaux jours de collecte sera distribué à chaque foyer.

6 – Délibérations

- Les loyers des logements locatifs de la commune restent inchangés pour 2011.
 - Une décision modificative est nécessaire pour budgéter les missions de contrôle sur les travaux d'aménagement des bâtiments communaux.
 - Un achat de 9 chaises est décidé auprès de la société SELOMA, pour 322.92€ TTC.
 - Un devis auprès de la société FMVE est accepté pour installer une grille sur le mur de l'école. Coût : 4 498.16€ TTC. Une décision modificative est nécessaire.
 - L'installation de 2 projecteurs à l'extérieur de la salle des fêtes est décidée.
- La proposition de J. GIRAUD est retenue pour un montant de 1 136.20€.

- Une liste des agents de la commune autorisés à effectuer des heures complémentaires et supplémentaires a été dressée.

- Une délibération est prise pour participer financièrement auprès du Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO) à l'activité d'assainissement non collectif (SPANC) à hauteur de 1 075€.

- Une délibération autorise le centre de gestion à engager la démarche pour souscrire un nouveau contrat d'assurance des risques statutaires des agents.

7- Réunions publiques

Réunion publique communale du 9 décembre à Rouvre :

M. le Maire rappelle les grands thèmes abordés : sécurité (école, carrefours) ; travaux (lotissement, cuisine de la salle des fêtes) et prévisions (future mairie et salle des fêtes), SICTOM (nouvelles tournées et redevance), CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray) et ateliers prospectives.

Il insiste sur l'importance de ces rencontres avec les administrés qui sont l'occasion d'échanger avec les élus.

Réunion publique intercommunale du 14 décembre à la Chapelle-Bâton :

M. le Maire rappelle l'enjeu de la démarche entreprise sur le territoire, pour déterminer les actions à mener dans les 10 ans à venir (et plus). Toutefois, cette analyse de long terme se heurte aux urgences législatives qui vont concourir à l'organisation des territoires. L'éventualité de transferts de compétences, de regroupements est à réfléchir.

Des élus et des administrés ont participé à divers ateliers : gouvernance, service à la personne, habitat/urbanisme, économie, école/culture/sport et tourisme.

Les instances dirigeantes de la CCVE seront en séminaire le 8 janvier pour poursuivre la démarche. Le conseil communautaire de février votera les actions à engager.

8- Divers

SIEDS (Syndicat ...): M. le Maire présente le projet d'enfouissement partiel du réseau électrique entre Echiré et Champdeniers.

Syndicat du plan d'eau de Cherveux/St Christophe :

Stéphane Pelletier informe les élus de la teneur de la réunion publique.

Après l'historique du plan d'eau présenté par M. Baraton, les associations locales donnent leurs avis et manifestent leur désir de continuer à utiliser le site riche d'un étang d'une eau de bonne qualité. Il est évoqué le manque d'entretien et le déficit cumulé de 200 000€, le coût annuel de fonctionnement de 70 000€. Des projets d'utilisation du site pourraient voir le jour.

Nuits romanes : La commune se porte candidate pour cette manifestation estivale.

9- PROCHAINES REUNIONS :

mardi 18 janvier 2011 à 18h30 pour un échange sur les ateliers prospectives.

mardi 25 janvier 2011 à 20h15 pour la réunion du conseil municipal.

**Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 11 janvier 2011,
Le Maire,**